

EXCLUSIVITÉ

APPARTEMENT T4 AMÉNAGÉ EN T3, 65.15 M² LOI CARREZ, UNE CAVE, UN LOCAL À VÉLO, UN EXTÉRIEUR CO[illegible]F.

Lambersart

Au RDC d'un immeub[illegible]nt se compose d'un hall d'entré[illegible]r lumineux grâce à ses [illegible] être divisé pour [illegible] qu'une cuisine. Un [illegible]ain et un WC. De plus, [illegible]ne de ainsi que d'un local à [illegible], sécurisé par des barrières, idéal [illegible]nts.

164 000 €

; + 277€ de charges(Chauffage, Eau froide, Entretien des parties communes.)
Procédure syndicale en cours : non

Loué par Immo & Cie



Date diagnostic énergétique : 27/02/2024

